

Simplification de la gestion de gratuité des stationnements publics pour les anciens combattants

## Désignation de la rue des Vétérans

**Victoriaville, le 11 novembre 2019 – À la suite de propositions de la Légion Royale Canadienne filiale 86 et d'une recommandation formulée par son comité de toponymie, le conseil municipal procédera au changement du nom d'une partie de la rue Sainte-Marie, entre la rue Saint-Georges et la rue Paré, afin qu'elle porte le nom « rue des Vétérans ». La Ville profite également des cérémonies organisées en marge du jour du Souvenir pour adapter la gestion de la gratuité de stationnement accordée aux anciens combattants.**



« Les anciens combattants ont fait preuve d'un grand engagement pour notre pays. Chaque année, la Ville soutient la Légion canadienne lors de différentes activités de commémoration. Cette année, la Ville profite de cette période de reconnaissance pour rendre hommage à nos Vétérans en modifiant le nom de la rue sur laquelle est située la Légion canadienne. » a indiqué le maire de Victoriaville, monsieur André Bellavance.

Cette modification du nom de rue implique le changement d'adresse de trois bâtiments et permettra de rendre hommage de façon permanente aux Vétérans ayant défendu nos valeurs.

Le conseiller municipal Alexandre Côté, le président de la Légion Royale Canadienne filiale 86 Michel Tremblay et le maire de Victoriaville André Bellavance étaient présents lors de l'annonce.

À compter du 11 novembre 2019, la Ville améliore la gestion de la gratuité des stationnements accordés aux anciens combattants en 2016. La procédure sera

simplifiée alors que la plaque d'immatriculation suffira pour offrir la gratuité. Cette mesure est rendue possible grâce à la nouvelle gestion des stationnements publics par plaque d'immatriculation.



Pour obtenir une plaque d'immatriculation commémorative pour leur véhicule, les anciens combattants peuvent en faire la demande auprès de la Légion royale canadienne – Division provinciale du Québec.

- 30 -